

2021



sietrem



Syndicat mixte  
pour l'Enlèvement  
et le Traitement  
des **RESIDUS**  
Ménagers

RAPPORT ANNUEL  
D'ACTIVITÉ

L'essentiel 2021



# T'as de beaux restes !

RÉSERVEZ VOTRE COMPOSTEUR

SUR LE SITE

[WWW.SIETREM.FR](http://WWW.SIETREM.FR)

LE SIETREM VOUS AIDE À FINANCER VOTRE COMPOSTEUR EN PRENANT À SA CHARGE 62 % DE SON PRIX D'ACHAT. UNE PARTICIPATION DE 20 € VOUS SERA DEMANDÉE LORS DU RETRAIT DU MATÉRIEL.

À noter que les composteurs sont fabriqués par des personnes en situation de handicap.

# Sommaire

1	Présentation générale du SIETREM .....	02
2	La prévention des déchets .....	04
3	Le flux des déchets du SIETREM en 2021 .....	06
4	La pré-collecte et la collecte .....	08
5	Le réseau des déchetteries .....	10
6	Le traitement .....	12
7	Un coût de service maîtrisé .....	17
8	Un environnement préservé .....	20
9	La communication et la sensibilisation : une priorité pour le syndicat ...	22



## RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ 2021

- Directeur de la publication : Christian ROBACHE
- Directeur délégué : Benoît BREYSSE
- Rédaction, pilotage et coordination : Service communication du SIETREM
- Chiffres et données : SIETREM
- Crédit photos : SIETREM, Citeo, DR
- Conception Graphique : Studio V. Graph
- Impression : AzurPartner

Rapport d'Activité - L'essentiel 2021

# Edito

En 2021, grâce à l'assouplissement des mesures sanitaires et à l'adaptabilité de ses personnels, le SIETREM a retrouvé son niveau de fonctionnement habituel et a pu développer de nouveaux services à la population. Ainsi, les animations et sensibilisations à la bonne gestion des déchets ont repris de plus belle, tout comme les visites de l'Unité de Valorisation Énergétique. La pédagogie autour de la bonne gestion des déchets étant au cœur de nos préoccupations, les élus du bureau syndical et moi-même nous réjouissons de voir les portes du SIETREM s'ouvrir à nouveau aux habitants.

Cette année 2021 a également été marquée, entre autres, par une pénurie mondiale du bois qui a touché de nombreux secteurs d'activité. Le SIETREM n'a pas été épargné par cette situation qui a entraîné des retards conséquents dans la livraison des composteurs. Aussi, face à ce contexte inédit, le SIETREM s'est adapté et a pu apporter des solutions pour honorer les commandes des habitants. J'en profite pour remercier la population, de plus en plus nombreuse, qui souhaite agir en faveur de la valorisation de ses déchets organiques.

Les objectifs environnementaux fixés en début de mandat se concrétisent au fur et à mesure des mois qui passent.

Plusieurs solutions visant à réduire notre empreinte carbone ont été mises en place. Je pense entre autres à l'application numérique collaborative SIETREM WASTER qui permet notamment de mutualiser les trajets en déchetteries et de donner une seconde vie à des objets grâce à un module de don. Les collectes bimensuelles des emballages en verre ont été étendues à l'ensemble du territoire afin d'optimiser les tournées des bennes pour, in-fine, diminuer notre impact environnemental. Ces mesures éco responsables ont pu voir le jour grâce à l'implication des élus, au professionnalisme des agents du syndicat et de nos différents prestataires.



Septembre 2021 est un mois à marquer d'une pierre blanche dans l'histoire du SIETREM ! Après 2 années de procédure et d'instruction, le chantier de reconstruction du centre de tri a enfin pu débiter. Un nouveau chapitre va

s'écrire grâce à ce futur équipement à la pointe de la technologie, qui permettra de trier de façon optimale 25 000 tonnes d'emballages par an.

Ne jetons pas, trions pour préserver l'environnement.

**Christian ROBACHE,**  
Président du SIETREM,  
Vice-Président du Département  
de Seine-et-Marne,  
Maire de Montévrain

# Présentation générale



## Le SIETREM et son territoire

Situé au nord du département de la Seine-et-Marne, à l'est de la petite couronne parisienne et limitrophe du Val-de-Marne et de la Seine-Saint-Denis, le SIETREM s'étend sur une superficie de 172 km<sup>2</sup>.

Le syndicat regroupe 31 communes. Celles-ci sont membres de l'Etablissement Public Territorial (EPT) N°9, Grand Paris Grand Est, de la communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne ou de la communauté d'agglomération Marne et Gondoire.

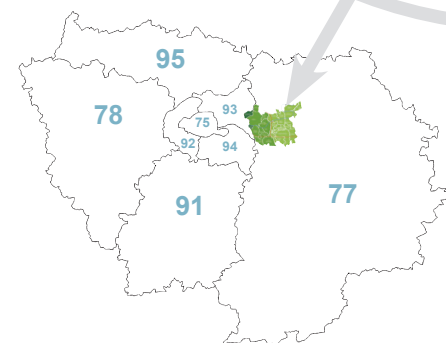
Ces 2 EPCI et l'EPT9 ont délégué la compétence de la collecte et du traitement au SIETREM ■



En chiffres

**31** communes  
sont membres du territoire  
du SIETREM

**308 203**  
habitants  
(population totale en 2021).





## Les compétences

Le SIETREM exerce les compétences de la collecte, du traitement et de la valorisation de l'ensemble des déchets ménagers et assimilés de son territoire.

**À ce titre, il assure :**

- La prévention des déchets,
- La pré-collecte des déchets ménagers (dotation et maintenance des bacs),
- La collecte des ordures ménagères résiduelles,
- La collecte sélective (emballages, papiers et verre),
- La collecte :
  - des déchets verts,
  - des encombrants,
  - des déchets des marchés,
  - des déchets communaux,
  - des points d'apport volontaire pour le verre,
  - des points d'apport volontaire enterrés,
- La gestion et l'exploitation du réseau des cinq déchetteries et de trois déchetteries mobiles,
- La valorisation des ordures ménagères par incinération et la production d'énergie électrique,
- La valorisation matière de la collecte sélective (après tri) et du verre.

## Organisation du SIETREM

En 2021, le SIETREM est présidé par Christian ROBACHE, Vice-Président du Département de Seine-et-Marne et Maire de Montévrain et est administré par un comité syndical de 105 membres dont 12 vice-présidents. Une équipe de 31 agents œuvre au quotidien pour le bon fonctionnement du service public. Pour voir la composition du comité syndical, connectez-vous sur [www.sietrem.fr](http://www.sietrem.fr) ■

# 2 La prévention des déchets

La prévention des déchets est un ensemble d'actions mises en œuvre afin d'éviter, de réduire ou de retarder l'abandon de produits ou de substances qui contribuent aux flux des déchets (prévention quantitative). Elle a également pour objectif de limiter la nocivité des déchets ou/et de leur traitement (prévention qualitative).

Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) 2021/2026 a été établi d'après les objectifs de la loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV), avec les orientations du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD) et la loi Anti-Gaspillage et Économie Circulaire (AGEC) ■



## LES FAITS MARQUANTS 2021



### ► Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés 2021-2026

Il fixe 3 objectifs globaux :

- 1** La réduction de 15% du poids annuel de Déchets Ménagers et Assimilés par habitant en 2026 par rapport à 2010, soit un objectif de réduction de l'ordre de 72 kg/habitant.
- 2** L'accompagnement de la population au réemploi et à la préparation en vue de la réutilisation avec un objectif de -5% des Déchets Ménagers et Assimilés.
- 3** La proposition de mise en œuvre d'actions de réduction du gaspillage alimentaire dans la restauration collective (objectif AGECE : -50% d'ici 2025 par rapport à 2015) ■



### › Récupération du textile

Le nombre de bornes d'apport volontaire présentes sur le territoire du SIETREM est en constante diminution depuis 2019. À la demande des communes, 10 bornes ont été retirées en 2021, réduisant leur nombre à 85.

En 2021, 692 tonnes de textiles d'habillement, linge de maison et de chaussures ont été réemployées ou recyclées, soit 2,25 kg par habitant. Cela représente une augmentation de 25% par rapport à 2020 ■

### › La prévention des déchets sur internet

Le site internet et les réseaux sociaux du syndicat sont des relais importants pour promouvoir et informer les habitants. En 2021, 5 150 personnes ont consulté les pages dédiées à la prévention des déchets sur le site [sietrem.fr](http://sietrem.fr). 110 publications ont été postées sur les réseaux sociaux ■

### › Produits au naturel

Un atelier de fabrication de cosmétiques naturels a été organisé pour la 1<sup>ère</sup> fois par le SIETREM lors de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets 2021 ■

## Le compostage, réduire ses déchets de façon vertueuse

La promotion du **compostage domestique**, lancée en 2008, se poursuit avec succès aussi bien dans l'habitat pavillonnaire, que dans l'habitat collectif. En 2021, malgré les retards de livraison de composteurs liés à la pénurie internationale du bois, 1 579 composteurs ont été distribués (soit 32 % de plus qu'en 2020). 219 habitants ont suivi une initiation au compostage et une centaine de personnes a été sensibilisée à cette pratique lors d'animations.

En 2021, 8 nouveaux sites de **compostage collectif en pied d'immeuble** ont vu le jour (soit 29 sites au total). Le SIETREM prend en charge l'ensemble des coûts pour initier la démarche (à partir de 10 foyers volontaires par site). On peut estimer à environ 50 kg/hab/an la quantité de biodéchets détournée des ordures ménagères grâce à ce mode de gestion. 139 personnes ont été formées à la pratique du compostage collectif.

Le **compostage pédagogique** poursuit également son développement. 24 établissements scolaires ont été équipés en 2021. 768 enfants et 191 adultes ont été formés aux techniques du compostage en milieu scolaire. Comme pour le compostage collectif, le SIETREM prend en charge l'ensemble des coûts à condition que les déchets de restauration scolaire soient déposés dans le composteur et qu'un jardin de démonstration soit créé pour l'utilisation future du compost ■

### Bilan du compostage domestique depuis 2008 :



# 10 965

composteurs ont été vendus

# 17 929

habitations sont équipées de 1 ou 2 composteurs en zone pavillonnaire

# 14,5 %

de foyers pavillonnaires du territoire du SIETREM sont équipés

# 2 179

tonnes d'ordures ménagères ont été évitées

#### À noter...

Le SIETREM aide les habitants à financer leur composteur en prenant à sa charge 62 % de son prix d'achat. Une participation de 20 € est demandée lors du retrait du matériel.

# 3

## Le flux des déchets du SIETREM en 2021

“ Je collecte en toute propreté ”

NOUVEAU  
Les pots, les paquets, les films, les papiers et plastiques, les déchets en métal sont aussi !



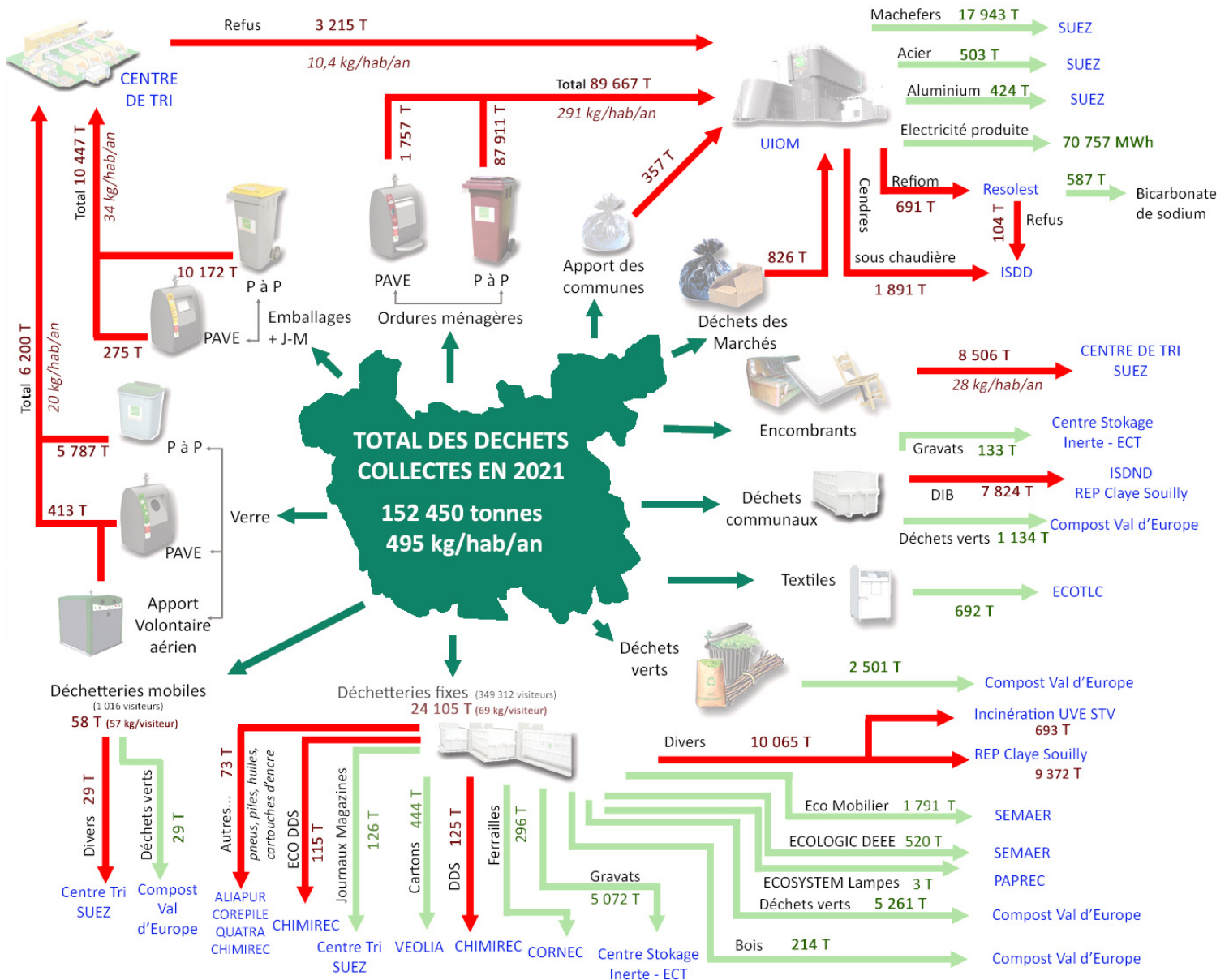
UPM	Journaux	1 273 T
VEOLIA	Cartons	2 536 T
SUEZ	Bouteilles plast.	1 027 T
REVIPAC	Briques alim.	67 T
SUEZ	Acier	336 T
Cornec	Aluminium	29 T
Soulier Veolia	Autres papiers	1 651 T
Verallia	Verre	6 125 T
CITEO SMDO	Emballages plast. ECT	222 T

**LEGENDE**

- Collecte
- Traitement
- Valorisation matière et énergétique
- P à P Porte à porte
- PAVE Point d'Apport Volontaire Enterré
- Generis Filières



# Flux des déchets du SIETREM - Année 2021



# 4 La pré-collecte et la collecte

Les 31 communes sont entièrement conteneurisées pour la collecte des déchets ménagers résiduels et la collecte sélective.

Trois conteneurs sont fournis aux habitants :



Un bac est réservé aux **ordures ménagères résiduelles** (*poubelle grenat*)



Un bac est dédié à tous les **emballages et au papier** (*poubelle à couvercle jaune*)



Un bac est destiné aux **bouteilles, pots et bocaux en verre** \* (*poubelle à couvercle vert*)

*\*sauf la commune de Jablines où les habitants ne disposent pas de conteneurs pour le verre (cette collecte se fait exclusivement en apport volontaire dans cette commune).*



À noter...



En 2021, on compte

**72 509**

bacs d'ordures ménagères

**65 007**

bacs dédiés à la collecte des emballages

**58 839**

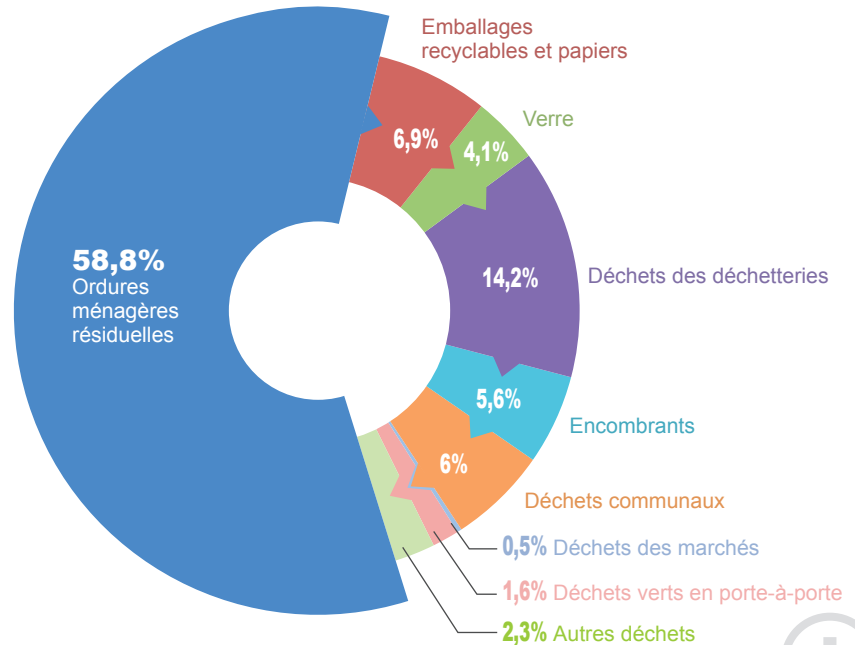
bacs destinés au verre

sur tout le territoire du SIETREM

**L'évolution des tonnages collectés en porte-à-porte en 2021 (par rapport à 2020)**

- Ordures ménagères résiduelles : **+ 1,6 %**
- Verre : **- 4,0 %**
- Emballages et papiers : **+ 2,9 %**
- Encombrants : **- 6,4 %**
- Déchets verts : **+ 12,5 %**

## RÉPARTITION DES DIFFÉRENTS TYPES DE DÉCHETS



## Les Points d'Apport Volontaire Enterrés (PAVE)

**153** PAVE sont installés au sein de l'éco-quartier les Roseaux à Montévrain et **85** dans l'éco-quartier le Sycomore à Bussy-Saint-Georges. Ce mode de gestion des déchets est à la disposition des habitants pour les ordures ménagères, le verre, les emballages et papiers ■

## Quantité de déchets collectés (moyenne par habitant en 2021)

- Emballages et papiers : **34 kg/hab**
- Verre : **20 kg/hab**
- Déchets verts : **8 kg/hab**
- Ordures ménagères résiduelles : **291 kg/hab**
- Encombrants : **28 kg/hab**

Une étude menée par le SIETREM démontre que seul 1 habitant sur 4 sort son bac à verre chaque semaine (avec seulement 14 % du volume du bac rempli). Face à ce constat, le syndicat a souhaité revoir les fréquences de ramassage du verre pour optimiser les tournées et ainsi limiter l'empreinte carbone. Suite à une première expérimentation concluante menée sur la ville de Champs-sur-Marne en 2017, puis élargie à 11 communes supplémentaires en 2019, la réduction de fréquence de collecte du verre s'est généralisée sur l'ensemble du territoire du SIETREM le 4 octobre 2021. Cette mesure s'inscrit dans le cadre de la politique environnementale du syndicat. Moins de camions sur les routes signifie une réduction des émissions de CO<sub>2</sub>, une économie de carburant et une baisse des nuisances sonores ■



# Le réseau des déchetteries



Le SIETREM met à disposition de ses habitants un réseau de cinq déchetteries implantées dans les communes de Chelles, Croissy-Beaubourg, Noisiel, Saint-Thibault-des-Vignes et Chanteloup-en-Brie.

- La fréquentation des déchetteries a augmenté en 2021. En effet, 350 328 visiteurs se sont rendus en déchetterie soit 33% de visiteurs en plus qu'en 2020, et 5% de plus qu'en 2019 (année plus représentative car non impactée par la crise sanitaire).
- Globalement, les volumes collectés dans les déchetteries ont augmenté de 43 % entre 2020 et 2021 et de 10% par rapport à 2019. Le suivi des tonnages collectés par déchetterie fixe montre une augmentation significative des apports sur la déchetterie de Chelles (+53% en 2021). Sur les autres déchetteries, les tonnages réceptionnés évoluent assez peu ■



## Déchetteries mobiles

Le service de déchetterie mobile a été reconduit en 2021 pour répondre aux besoins des habitants du nord-est du territoire du SIETREM. En plus des déchetteries mobiles de Thorigny-sur-Marne et de Dampmart, ce dispositif a été mis en œuvre dans la ville de Courtry pour la première fois.

1 016 visiteurs se sont rendus à l'une des 14 déchetteries mobiles proposées durant l'année. 58 tonnes de déchets y ont été collectées (soit 18% de plus qu'en 2020). ■

## Bien trier ses cartouches à jet d'encre et toners : un geste environnemental et solidaire



Depuis le mois de juillet 2021, de nouveaux contenants destinés à recevoir les cartouches à jet d'encre ou les toners sont à la disposition des habitants dans les déchetteries. Les anciens consommables d'impression collectés sont récupérés par l'entreprise adaptée Printerre, qui emploie plus de 60 % de personnes en situation de handicap. Ils sont ensuite réutilisés après remplacement des pièces usées ou valorisés en de nouveaux objets.

Ces nouveaux contenants ont été installés dans le cadre de l'opération « Solidarité Cartouche ». Grâce à la vente de ces produits réemployés, un don est fait à l'association «le rire médecin», qui forme et emploie des clowns hospitaliers dans les services pédiatriques ■



### LES TYPES DE DÉCHETS ACCEPTÉS ET LES REPRENEURS

Type de déchets acceptés	Mode de traitement	Poids par hab en Kg/an		
		2019	2020	2021
Gravats	ISDI (Installation de Stockage de Déchets Inertes)	16,83	13,24	16,46
Déchets verts	Compost Val d'Europe	17,72	10,72	17,07
Encombrants	ISDND (Installation de Stockage de Déchets non Dangereux)	22,98	19,75	30,41
Encombrants incinérables	UVE (Unité de Valorisation Énergétique)	0,00	1,47	2,25
Bois	Compost Val d'Europe	5,27	1,09	0,69
Ferrailles	CORNEC	1,58	1,37	0,96
Cartons	VEOLIA	1,26	1,06	1,44
Journaux / Magazines	VEOLIA	0,18	0,32	0,41
Déchets Dangereux Diffus	CHIMIREC	0,39	0,34	0,41
Autres (Eco-organismes et autres filières de reprise)	DEEE/COREPILE/ECODDS/ ECOMOBILIER et autres	4,45	5,06	8,12
Textiles (apport volontaire)	ECO TLC	2,38	1,75	2,25
<b>Total</b>		<b>73,03</b>	<b>56,16</b>	<b>80,45</b>

# 6 Le traitement

## L'Unité de Valorisation Énergétique (UVE)

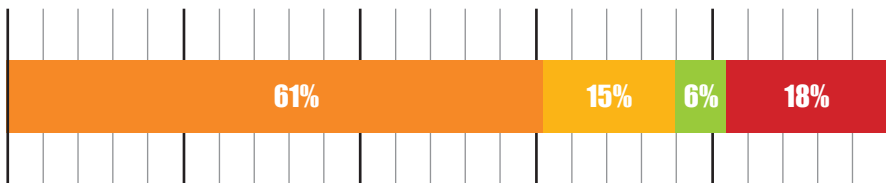
L'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) située à Saint-Thibault-des-Vignes dispose de **2 lignes de fours (d'une capacité de 8 tonnes/heure pour la ligne N°1 et de 12 tonnes/heure pour la ligne N°2)** et d'un **turbo alternateur de 10 MW**.

En 2021, l'UVE a produit **70 757 MWh** et vendu **60 578 MWh** à EDF.

La différence (10 179 MWh) est utilisée pour les besoins en électricité de l'UVE.



### MODE DE TRAITEMENT DES DÉCHETS COLLECTÉS



- Valorisation énergétique par incinération
- Valorisation matière par recyclage
- Enfouissement
- Valorisation organique par compostage





LA FOSSE DE L'UVE PEUT CONTENIR  
5600M<sup>3</sup> D'ORDURES MÉNAGÈRES

L'UVE dispose d'une capacité de traitement nominale de 155 000 tonnes de déchets par an (déchets ménagers et déchets industriels banals). À noter que cet équipement est exploité par la société SUEZ RV Energie en délégation de service public ■



## À noter

- En 2021, les déchets collectés en porte-à-porte par le SIETREM représentaient 53,4% des apports sur l'Unité de Valorisation Énergétique (+ 3% par rapport à 2020). Les conventions passées par le SIETREM avec d'autres collectivités représentaient 20,1% des apports (- 13% par rapport à 2020). 22,4% des apports provenaient de clients extérieurs (+ 9% par rapport à 2020).



PAR SEMAINE, 300 VIDAGES DE BENNES SONT EFFECTUÉS À L'UVE

# Le tri des emballages et papiers

LE CRIBLE ROTATIF SÉPARE LES EMBALLAGES PAR TAILLE



LES TRAVAUX DE LA STRUCTURE  
INTÉRIEURE ET EXTÉRIÈRE DU BÂTIMENT  
ONT COMMENCÉ FIN 2021



Suite à l'incendie du centre de tri de Saint-Thibault-des-Vignes survenu le 11 juillet 2019, les collectes des emballages et papiers sont triées principalement sur le centre de tri de Monthyon grâce à une convention d'occupation temporaire signée entre le SMITOM Nord Seine-et-Marne, maître d'ouvrage du site, la société GENERIS VEOLIA, exploitant, et le SIETREM.

Les travaux de reconstruction du centre de tri du SIETREM, basé à Saint-Thibault-des-Vignes, ont commencé en septembre 2021. Durant la première partie des travaux, le trommel, crible rotatif qui permet de séparer les emballages par taille avant un tri par matière, a été installé. La sécurité incendie a été renforcée grâce à des dispositifs performants et les travaux de construction de la charpente ont débuté. Ce centre de tri dernière génération sera plus spacieux

et accueillera plus d'équipements que le précédent. La mise en service est prévue à l'automne 2022 ■





## ÉVOLUTION DES TONNAGES DES MATIÈRES VALORISÉES

QUANTITÉS  
EN TONNE

	2020	2021
Journaux / magazines	1 343	1 273
Cartons	2 185	2 536
Emballages en plastique	1 320	1 249
Briques alimentaires	84	67
Acier	389	336
Aluminium	17	29
Autres papiers	1 785	1 651
<b>Total emballages triés</b>	<b>7 123</b>	<b>7 142</b>
Verre porte-à-porte	6 053	5 712
Verre apport volontaire	365	413
<b>Total verre</b>	<b>6 418</b>	<b>6 125</b>

## À noter...

En 2021, 13 267 tonnes d'emballages et de verre ont été valorisées, soit 43,05 kg par habitant. Le taux de refus moyen du contenu des bennes augmente de 2%, passant de 23% à 25,4%. Cela s'explique par la nature de l'équipement qui ne permet pas de trier de façon optimale. Le futur centre de tri permettra d'améliorer significativement la qualité du tri.



LES EMBALLAGES  
EN VERRE  
SE RECYCLENT  
*à l'infini*  
TRIONS-LES!



SIETREM.FR



## La plateforme de stockage du verre

Le verre collecté en porte-à-porte et via les points d'apport volontaire est déchargé à St-Thibault-des-Vignes, sur une plateforme annexée au centre de tri déconstruit. Ainsi, toutes les collectes sélectives sont acheminées vers le même site en attendant leur traitement. À noter que les pots, bouteilles et bocaux en verre sont ensuite envoyés à l'usine Everglass de Rozet-St-Albin (Aisne) où ils sont recyclés. Au 1<sup>er</sup> août 2021, l'activité transfert a été arrêtée sur le site afin de permettre les travaux de reconstruction du centre de tri. Les collectes ont donc été redirigées vers le centre de tri de Monthyon.

# LA VALORISATION MATIÈRE

## Les emballages ont de la valeur, donnons-leur une seconde vie !

LES TONNAGES 2021



**2 536**

TONNES COLLECTÉES  
d'emballages en carton



**5 031 424**



OU

**9 517 608**



**1 249**

TONNES COLLECTÉES  
d'emballages en plastique



**1 431 354**



**336**

TONNES COLLECTÉES  
d'acier



**4 368**



OU

**4 704 m**



**29**

TONNES COLLECTÉES  
d'aluminium



**16 994**



OU

**8 497**



**6 125**

TONNES COLLECTÉES  
de verre



**13 609 750**



À savoir

Les emballages collectés sont transformés en de nouveaux objets.

# Un coût de service maîtrisé

## Les entreprises sous contrat

ENTREPRISES	NATURE DE LA PRESTATION	TYPE DE CONTRAT ET DURÉE	ECHEANCE
SEPUR	Déchets verts	MP* 3 ans+1	27/02/2024
SEPUR	Collecte OM	MP* 8 ans Lot1	31/05/2025
	Collecte sélective		
	Encombrants		
POLYCEJA / DERICHEBOURG	Collecte OM PAVE	MP* 8 ans Lot2	31/05/2025
	Collecte sélective PAVE		
GENERIS	Exploitation du centre de tri	MP* 6 ans	30/06/2023
SUEZ RV ENERGIE	Traitement par incinération	DSP** 20 ans	31/12/2025
AUBINE-VEOLIA	Déchetteries	MP* 4 ans	30/10/2023
AUBINE-VEOLIA	Déchets communaux	MP* 4 ans+1	30/06/2022
ESE	Conteneurisation	MP* 4 ans+1	30/01/2022
OURRY	Apport Volontaire VERRE	MP* 3 ans+1	31/12/2023
SUEZ	Valorisation et traitement des encombrants issus de la collecte en porte-à-porte	MP 4 ans	31/12/2024

\* MP : marché public

\*\* DSP : délégation de service public



## Les indicateurs économiques

Tous les chiffres de ce chapitre proviennent de la matrice des coûts établie sur les bases de la recommandation de l'ADEME et de l'ORDIF.

### DÉCOMPOSITION DU COÛT DU SERVICE PAR POSTE DE DÉPENSE

INDICATEURS ÉCONOMIQUES	2021		2020	
CHARGES	TOTAL EN €	EN € / HAB.	TOTAL EN €	EN € / HAB.
<b>Charges de structure</b>	2 028 979 €	7 €	1 723 038 €	6 €
<b>Charges techniques</b>	38 340 039 €	124 €	34 496 931 €	113 €
Prévention	279 748 €	1 €	214 410 €	1 €
Pré-collecte et collecte	13 337 885 €	43 €	12 719 432 €	42 €
Transport	2 152 680 €	7 €	922 127 €	3 €
Traitement	22 415 034 €	73 €	20 516 451 €	67 €
<i>Dont TGAP</i>	1 465 352 €	5 €	698 065 €	2 €
Enlèvement des déchets dangereux	154 691 €	0,5 €	124 511 €	0,4 €
<b>Total des charges HT</b>	<b>40 369 018 €</b>	<b>131 €</b>	<b>36 219 989 €</b>	<b>119 €</b>
<b>TVA acquittée</b>	<b>576 980 €</b>	<b>2 €</b>	<b>472 358 €</b>	<b>2 €</b>
<b>TOTAL DES CHARGES TTC</b>	<b>40 945 997 €</b>	<b>133 €</b>	<b>36 692 328 €</b>	<b>121 €</b>
<b>RECETTES</b>	<b>TOTAL EN €</b>	<b>EN € / HAB.</b>	<b>TOTAL EN €</b>	<b>EN € / HAB.</b>
Recettes industrielles	7 298 748 €	24 €	8 495 472 €	28 €
Soutiens éco organismes	2 011 224 €	7 €	2 046 680 €	7 €
Aides	108 050 €	0 €	117 299 €	0 €
<b>Total des produits</b>	<b>9 418 022 €</b>	<b>31 €</b>	<b>10 659 450 €</b>	<b>35 €</b>
TEOM	17 251 387 €	56 €	16 971 306 €	56 €
Contribution des collectivités	9 176 913 €	30 €	8 948 910 €	29 €
<b>Total des contributions des usagers</b>	<b>26 428 300 €</b>	<b>86 €</b>	<b>25 920 216 €</b>	<b>85 €</b>
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>35 846 322 €</b>	<b>117 €</b>	<b>36 579 666 €</b>	<b>120 €</b>
<b>COÛT DU SERVICE PUBLIC / COÛT AIDE TTC</b>	<b>31 527 975 €</b>	<b>102 €</b>	<b>26 032 878 €</b>	<b>85 €</b>
<b>POPULATION</b>	308 203 hab.		305 292 hab.	

## DÉCOMPOSITION DES COÛTS PAR FLUX

2021	FLUX DE DECHETS								TOTAL	
	COÛTS EN K€	Ordures ménagères résiduelles	Emballages JRM	Verre	Déchets des déchetteries	Encombrants	Déchets des services techniques	Déchets des marchés		Déchets verts
<b>Coût complet</b>		22 383	8 642	1 205	3 502	2 785	1 307	164	382	<b>40 369</b>
<b>Coût technique</b>		16 009	7 913	1 104	3 429	2 785	1 307	141	382	<b>33 070</b>
<b>Coût partagé</b>		15 651	6 417	1 056	3 341	2 770	1 307	141	382	<b>31 059</b>
<b>Coût aidé HT</b>		15 616	6 364	1 041	3 335	2 770	1 307	141	382	<b>30 951</b>
<b>Coût fiscal (TVA acquittée)</b>		42	36	2	328	3	128	0	37	<b>577</b>
<b>Coût aidé TTC</b>		15 659	6 399	1 043	3 663	2 772	1 435	141	419	<b>31 528</b>



### Définitions



#### Coût complet :

total hors taxes des charges d'élimination des déchets ménagers

#### Coût technique :

coût complet diminué des recettes industrielles

#### Coût partagé :

coût technique diminué des soutiens des éco-organismes

#### Coût aidé HT :

coût partagé diminué des aides

#### Coût aidé TTC :

coût aidé hors taxes augmenté de la TVA acquittée

## Taux et produits votés pour la TEOM en 2021

En 2021, le montant de TEOM par habitant sur le territoire du SIETREM (85,75 €/hab) est resté inférieur aux dernières moyennes nationales (117 €/hab) et de la Région Ile-de-France (129 €/hab).

Le taux moyen de TEOM sur le territoire du SIETREM voté pour 2021 a été maintenu au niveau de celui de 2019 et 2020 soit 6,45 % ■

# 8 Un environnement préservé

## ■ Mesures de protection de l'environnement



Tout au long de l'année, des analyses sur tous les rejets (gazeux, liquides et solides, issus de l'incinération) sont réalisées.

Les résultats obtenus chaque année sur l'ensemble des analyses sont conformes aux valeurs de référence pour l'ensemble des rejets.

Ces analyses sont faites en continu, semestriellement et annuellement, et sont adressées, pour contrôle, à la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports (DRIEAT) de Seine-et-Marne ■

## Surveillance de l'impact au voisinage de l'UVE

Les prélèvements ont été effectués entre le 5 mai et le 7 juillet 2021 sur les 7 points de prélèvement (3 points-témoins et 4 points en zone de retombée maximale en rapport avec les vents dominants). L'ensemble des analyses a été confié au BUREAU VERITAS.

Les points-témoins sont situés à Brou-sur-Chantereine et Guermantes, les points de mesure en zone de retombée maximale sont situés à Lagny-sur-Marne, Thorigny-sur-Marne, Torcy et Saint-Thibault-des-Vignes.

### REJETS ATMOSPHÉRIQUES

On observe que l'ensemble des valeurs est inférieur aux seuils réglementaires. D'une manière générale, les résultats restent sensiblement les mêmes que les années précédentes.

Le suivi des cartouches AMESA permettant de mesurer les dioxines et furanes sur une période de prélèvement de 4 semaines, a permis d'affiner les analyses et de suivre des données plus représentatives que les données issues des rapports semestriels.

Les valeurs en dioxines et furanes se stabilisent et sont en diminution ces dernières années. Elles se situent à moins de 10% de la valeur seuil.

Grâce à l'investissement du SIETREM concernant la modification du traitement des fumées par un système catalytique, les rejets en Oxyde d'Azote (NOx) ont pu être abaissés à des valeurs inférieures à 80mg/Nm<sup>3</sup> avec une moyenne de 39mg/Nm<sup>3</sup> sur 2021.



À noter...

Pour connaître les résultats précis, reportez-vous au rapport d'activité administratif en ligne sur le site internet [www.sietrem.fr](http://www.sietrem.fr), rubrique téléchargez... consultez – Les rapports d'activités

### REJETS AQUEUX

D'une manière générale, les résultats restent sensiblement les mêmes que les années précédentes. L'obtention de l'agrément SRR et l'audit de contrôle par Bureau Veritas, ont permis de renforcer la maîtrise des moyens de contrôles et de mesures.

La mise en place de l'injection d'eau et la régulation du bassin eaux sales ont permis de réduire nos rejets d'eaux propres de 48% entre 2020 et 2021 ■

# 9 La communication et la sensibilisation : une priorité pour le syndicat

## Le plan de communication et ses objectifs

Le plan de communication et ses objectifs sont définis par le Bureau Syndical, et les actions et missions qui en découlent sont pilotées par le service communication du SIETREM.

Différents outils pédagogiques sont créés afin d'informer et de sensibiliser la population à la réduction et au tri des déchets.

Pour être toujours plus réactif et proche du public, des messages sont quotidiennement postés sur les réseaux sociaux Facebook, Instagram et LinkedIn. Ponctuellement, des animations événementielles sont organisées par le syndicat et, à la demande des collectivités adhérentes, le SIETREM participe aux festivités municipales ou intercommunales pour informer et sensibiliser les habitants à la bonne gestion de leurs déchets. De nombreuses actions pédagogiques sont menées, notamment à destination des enfants afin de les sensibiliser aux bons gestes dès le plus jeune âge ■

LES ÉCO-AGENTS ACCOMPAGNENT AU QUOTIDIEN LES HABITANTS DANS LA BONNE GESTION DE LEURS DÉCHETS







## Les faits marquants 2021

- **Réalisation d'une campagne de communication 360°** intitulée « T'as de beaux restes » pour inciter les habitants au compostage
- **Élaboration du guide de la gestion des déchets professionnels**
- **Refonte graphique de la lettre du SIETREM**
- **Création de la page LinkedIn du SIETREM**
- **Opération de communication événementielle** pour sensibiliser les habitants de Montévrain à la bonne utilisation des Points d'Apport Volontaire Enterrés (PAVE)
- **Changement de la signalétique des PAVE**
- **Réalisation de 2 enquêtes** pour évaluer le niveau de satisfaction des habitants sur les services du SIETREM et pour mesurer la pertinence des outils de communication
- **Organisation d'un concours de collecte inter écoles de piles et petites batteries usagées**
- **Campagne de communication** sur l'optimisation de la fréquence de collecte du verre
- **Création d'une gazette** dédiée à l'avancée des travaux du centre de tri



## Les animations scolaires

Le SIETREM propose aux collectivités adhérentes des animations scolaires qui se déroulent en classe, en présence de l'enseignant. L'intervention se déroule en deux sessions : la première porte sur la prévention et l'incinération des déchets. La seconde est consacrée au tri des déchets et au recyclage (soit 2 fois une heure et demie).

En 2021, 2 933 élèves ont ainsi été sensibilisés ■



### À noter...

**Parallèlement aux animations « classiques », un certain nombre de participants bénéficient des visites de l'UVE qui sont organisées sur demande en après-midi.**

## Les animations en centres de loisirs

Le SIETREM propose aux collectivités adhérentes durant les vacances scolaires des animations adaptées aux enfants de cycle 3 (CM1, CM2 et 6<sup>e</sup>) dans les centres de loisirs. Ces animations ont pour but de sensibiliser les écoliers à la réduction et au tri des déchets de façon plus ludique que dans le cadre des animations scolaires.

En 2021, 353 enfants ont été sensibilisés au sein des centres de loisirs à la prévention et au tri des déchets ■

En 2021, le syndicat a lancé l'application SIETREM WASTER. Ce service numérique propose aux habitants du territoire du SIETREM un module de covoiturage des déchets en déchetterie, un module de dons d'objets et un calendrier des collectes en porte-à-porte en ligne. Cette solution permet de répondre aux besoins d'une partie des habitants qui ne peut pas se déplacer dans des associations, des structures de réemploi ou en déchetterie. Elle permet également de donner une seconde vie aux objets et contribue à réduire l'empreinte carbone grâce à la mutualisation des trajets. Pour promouvoir cet outil, une campagne de communication 360° a été menée par le service communication du SIETREM.

SIETREM WASTER est disponible sur le site internet [sietrem.waster.fr](http://sietrem.waster.fr) ou via l'application mobile disponible sur l'AppStore et GooglePlay ■

**AVEC SIETREM WASTER,  
FAVORISEZ LE RÉEMPLOI !**

**FAITES DES HEUREUX !  
DONNEZ À VOS VOISINS  
LES OBJETS DONT VOUS  
N'AVEZ PLUS L'UTILITÉ.**

Découvrez aussi les solutions de transport des déchets en déchetterie et téléchargez vos calendriers de collecte sur SIETREM WASTER.

Rendez-vous sur le site [sietrem.waster.fr](http://sietrem.waster.fr)  
ou téléchargez l'appli **SIETREM WASTER** sur votre smartphone.

Consultez nos Conditions Générales d'Utilisation pour connaître la liste des objets interdits.

[www.sietrem.fr](http://www.sietrem.fr) 0 800 770 061 [info@sietrem.fr](mailto:info@sietrem.fr)



## Les sensibilisations en porte-à-porte

Au cœur du métier d'éco-agent, la sensibilisation directe de l'utilisateur « en porte-à-porte » est l'opération principale de communication de proximité. Elle consiste à se rendre chez les habitants afin de leur fournir les informations ainsi que toute la documentation nécessaire sur la bonne gestion de leurs déchets, les consignes de tri et les services proposés par le SIETREM pour l'évacuation de leurs déchets ménagers.

En 2021, 6 416 personnes ont été sensibilisées par l'équipe des éco-agents ■

À noter...

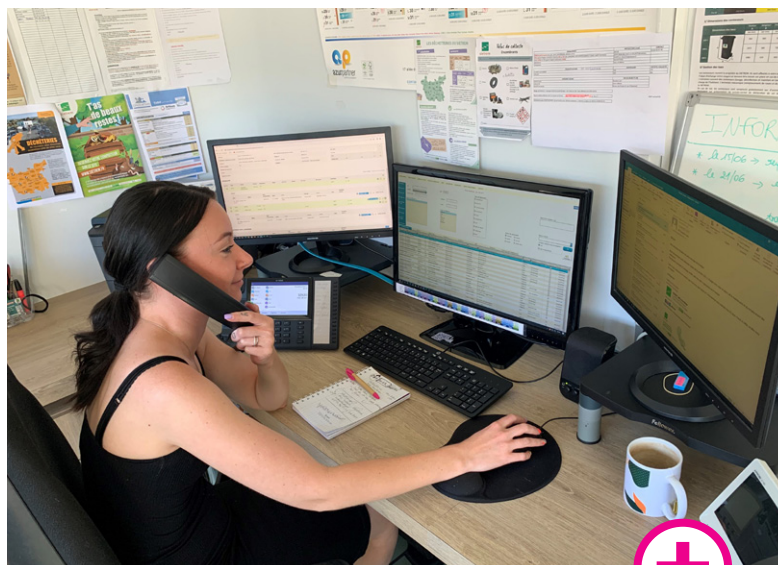


Comme en 2020, en raison de la crise sanitaire, les éco-agents n'ont pas pu sensibiliser autant de personnes que les années précédentes.



## La sensibilisation lors des événements

À la demande des communes, les éco-agents participent ponctuellement à des manifestations municipales pour sensibiliser les habitants à la bonne gestion des déchets. À l'occasion de certaines opérations nationales (semaine européenne de la réduction des déchets, semaine du développement durable...), le SIETREM organise des événements sur tout le territoire. En 2021, 1 368 personnes ont été sensibilisées à la bonne gestion des déchets lors de manifestations ■



À noter...



Le 0 800 770 061 est une ligne téléphonique mise à disposition des usagers du SIETREM pour répondre aux diverses réclamations, dotations-maintenance de conteneurs, questions sur le tri, horaires d'accès en déchetteries...

Ce service gère également les mails.

En 2021, environ 14 831 appels et courriels ont été gérés.



**Je ne jette pas, je trie !**



**sietrem**

Z.A.E. La Courtilière  
3, rue du Grand Pommeraye  
77400 Saint-Thibault-des-Vignes

[www.sietrem.fr](http://www.sietrem.fr)

**0 800 770 061**

Service & appel  
gratuits

[info@sietrem.fr](mailto:info@sietrem.fr)



Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 & de 14h00 à 17h30